



L'AGENDA

SEPTEMBRE

18 : Le génocide de Srebrenica expliquée par Caroline Fournet

Quand le droit s'en mêle, quand les droits s'emmêlent. Le traitement judiciaire du génocide de Srebrenica. Une conférence donnée par Caroline Fournet, chercheur en droit à l'université juridique de Groningen (Pays-Bas), Rosalind Franklin Fellow.

Vendredi 18 septembre à 14 h 30; à l'Hôtel des Sociétés Savantes, 190 rue Beauvoisine à Rouen.

OCTOBRE

16 : Réception de Pierre-Albert Castanet

Discours en remerciement : « de la musique contemporaine à la musique post-moderne »
Discours en réponse Philippe Davenet : « De la liberté de l'artiste »

Vendredi 16 octobre à 17 h, Hôtel des Sociétés Savantes, 190 rue Beauvoisine à Rouen.

NOVEMBRE

20 : Enjeux géopolitiques en Asie

Chine et Asie du Sud-Est, quelles menaces ? **Sophie Boisseau du Rocher**, maître de conférences à Sciences Po Paris, consultante auprès du Ministère des Affaires Étrangères, membre de l'ISEAS (Institute of Southeast Asian Studies) et de l'IDSS (Institute for Defence and Strategic Studies, Singapour); Taïwan, quel positionnement géopolitique en Asie ? **Zhang Ming-Zhong**, représentant permanent de Taïwan en France, Le Vietnam, de la guerre à l'adhésion à l'OMC, **Antoine Pouillieute**, membre associé de l'Académie, conseiller d'Etat, ancien ambassadeur de France au Vietnam seront tous les trois réunis pour parler de l'Asie aujourd'hui.

Vendredi 20 novembre 2015 à 14 h 30, Hôtel des Sociétés Savantes, 190 rue Beauvoisine à Rouen.

Rouen, taille européenne ?

Débat. Chaque 1^{er} lundi du mois, l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen pose son regard sur un sujet d'actualité à Rouen. Aujourd'hui, la place de ville sur la scène européenne.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen organise un colloque « Rouen : quelle métropole ? » les 9 et 10 octobre 2015 à la faculté de droit de Rouen (informations sur www.academie1744-rouen.fr)

Arnaud Brennetot, géographe à l'université de Rouen, membre correspondant de l'Académie apporte sa vision personnelle de la situation en présentant un diagnostic géohistorique sans concessions.

« L'agglomération de Rouen peut s'enorgueillir d'être le premier port européen pour l'exportation de céréales. Dans un contexte de massification du transport maritime qui défavorise les ports de fond d'estuaire, les acteurs de la place rouennaise ont su s'adapter, se spécialiser sur une niche et, ainsi, faire face à la concurrence des grands avant-ports de la rangée nord-européenne, notamment Rotterdam, Anvers et Le Havre.

TROISIÈME VILLE DU ROYAUME DERNIÈRE PARIS ET LYON

Cette ouverture sur la mer a longtemps permis à la ville d'exercer un puissant rayonnement international. Au XVI^e siècle, les milieux du négoce rouennais participent à l'aventure du commerce maritime. Attirant des marchands venus de toute l'Europe, la ville devient une métropole interna-



Rouen a longtemps rayonné bien au-delà des frontières de la Seine-Maritime grâce à son port

tionale de première importance et participe à tisser les fils d'une première mondialisation économique. Particulièrement dynamique, elle est à cette époque la troisième ville du royaume, derrière **Paris** et **Lyon** et la 17^e à l'échelle européenne.

Depuis cette période faste, Rouen n'a cependant cessé de perdre des places dans la hiérarchie urbaine, atteignant le 8^e rang des villes françaises en 1900 puis le 11^e à la fin du XX^e siècle, avant de se faire dépasser dans les années 2000 par **Rennes** et **Grenoble**. En France, aucune ville de cette importance n'a subi un tel déclassement.

Cette perte d'influence s'explique très largement par la situation originale de la ville au sein

du système urbain français : elle est en effet la seule grande ville à s'être développée aussi près de Paris. Dans une certaine mesure, l'importance que Rouen a longtemps eue représente une anomalie au regard de ce que prévoient les modèles urbains. Seule la fonction d'emporium de la capitale permet d'expliquer la situation atypique de Rouen.

LE MARKETING URBAIN INSUFFISANT

Le négoce qui en a découlé a permis l'essor de nombreuses activités industrielles. Devenir un important centre de fabrication n'a toutefois pas suffi à compen-

ser un manque d'attrait en matière de services centraux. Si le capitalisme rouennais s'affaiblit, peu à peu, à partir de la fin du XIX^e siècle, il faut attendre les années 1970 pour voir la ville décrocher de la dynamique des autres grandes villes françaises et rater le tournant de métropolisation.

La création d'une Université puis de parcs technologiques n'a pas permis d'enrayer le manque d'attractivité de la ville pour les services aux entreprises, lesquels demeurent largement inférieurs à ce qu'on observe ailleurs dans les grandes métropoles régionales. Il y a là un enjeu auquel il ne suffira pas de répondre par une simple stratégie de marketing urbain.»

LE MARAIS DE L'AULNAY, AUX PORTES DE ROUEN

L'été est une saison propice à la découverte des sites de notre région, qu'il s'agisse de patrimoine culturel ou naturel. Très souvent on retourne sur les lieux les plus emblématiques, mais on peut aussi découvrir des sites dont on ignorait l'existence ou qui ont été mis en valeur depuis peu. C'est parfois le cas dans la vallée de la Seine, et même aux portes de Rouen, au sein de la métropole et en relation avec les activités économiques. Michel Lerond, écologue, membre titulaire de l'Académie, nous propose un paysage à découvrir, le **Marais de l'Aulnay**.

Le Port de Rouen a recréé le marais de l'Aulnay qui a servi de 1970 à 1990 de dépôts des sédiments de dragage de la Seine. La restauration s'est poursuivie de 2005 à 2007 afin de remettre en eau ce marais et lui redonner toute sa richesse en matière de biodiversité.

La valorisation du site s'est faite par le maintien, voire l'intensification, du caractère humide afin de per-

mettre l'épanouissement des espèces liées à la roselière et la saulaie. Cette renaturation s'inscrit dans le cadre de la politique du Port de Rouen pour assurer le maintien de zones naturelles au sein d'un environnement industriel, accessibles aux piétons et cyclistes depuis 2009. Sur un peu moins de 5 hectares, le site offre 1 km de sentier pédagogique



Le marais de l'Aulnay, un lieu de promenade en été

avec 8 stations pourvues de panneaux qui commentent l'histoire du lieu, sa faune et sa flore. Ce marais constitue ainsi un maillon d'un corridor écologique qui va permettre de relier le Fossé Blondel au pré du Tournecul à Moulineaux, soit une surface de 17,5 ha. Le crapaud calamite, les saules, le pic épeiche, les orchidées, les roseaux... vont

ainsi pouvoir se développer en toute quiétude pour le plus grand plaisir du visiteur.

Ce marais, inauguré en 2011, se situe boulevard de l'Aulnay à **Grand-Couronne**, aux limites de **Moulineaux**. En venant de Rouen, on y accède par la RN138, on tourne à droite rue du Fossé Blondel et on suit la direction de Renault CKD. L'ouverture au public est libre, mais le Grand Port Maritime de Rouen organise ponctuellement des visites guidées.

L'aménagement en cours du boulevard maritime s'inscrit dans cette même politique, c'est ainsi que progressivement prend forme une immense coulée verte à travers la métropole rouennaise qui part de Moulineaux-La Bouille pour atteindre, en diagonale, les vallées du Robec et de l'Aubette, en passant bien sûr par la Seine en centre-ville où les quais ne cessent de verdoyer pour faire enfin de Rouen une métropole verte !